

L'ÉTAPE 22D

Un site d'urbanisme transitoire XXL,
accélérateur des filières économiques à impact



MÉTROPOLE

GRAND LYON

LES OCCUPATIONS
TEMPORAIRES
DE LA MÉTROPOLE
DE LYON



vi||urbanne

CARRÉ
DE SOIE

Sommaire

- 3 **Édito**
- 4 **L'urbanisme transitoire :
une ambition forte de la
Métropole de Lyon**
- 8 **L'étape 22D : genèse du projet**
- 10 **Un projet démonstrateur**
- 12 **Les occupants**
- 13 **Ils font étape :
les occupants du 22D**

Édito

© Eric Soudan - ALPACA PRODUCTIONS ©



Bruno Bernard
Président de la Métropole de Lyon

« En quelques années, l'étape 22D, au sein de Carré de Soie à Villeurbanne, est devenu un véritable lieu de vie et un laboratoire

pour le développement d'activités économiques à impact, grâce à l'urbanisme transitoire.

C'est l'exemple d'une mixité des politiques publiques qui peuvent être mises en œuvre dans leur diversité, pour répondre aux besoins de notre territoire que ce soit pour l'installation de nouvelles activités d'économie circulaire, de places d'hébergement, de la médiation industrielle, des activités humanitaires, sociales...

Il s'agit de profiter du temps long de la transformation urbaine pour envisager sur quelques années une vocation transitoire et optimiser les fonciers publics.

Les sites d'urbanisme transitoire constituent une offre immobilière adaptée et singulière pour nombre de filières soutenues par la Métropole de Lyon, parfois en difficulté face au marché classique. Ils permettent à ces porteurs de projet de démarrer leur activité en testant leur modèle économique.

Ces lieux, souvent productifs et solidaires, parfois culturels ou associatifs, génèrent aussi une coopération et une synergie entre des structures émergentes et tissent des passerelles entre insertion, économie durable et circulaire, production culturelle et participation citoyenne...

Nos projets transitoires constituent aussi un levier d'innovation pour la fabrique de la ville : ils permettent d'expérimenter, de tester et de préfigurer. Ils interrogent, interpellent et alimentent nos projets urbains, placent les citoyens et les usages au cœur des réflexions sur le devenir de la ville.

Toutes ces dimensions alimentent la qualité de nos politiques publiques et répondent pleinement aux ambitions de notre mandat de rendre notre territoire résilient, dynamique et accueillant. »

L'urbanisme transitoire : une ambition forte de la Métropole de Lyon

Un nouveau levier de fabrication de la ville s'ancre progressivement sur le territoire métropolitain. Friches urbaines, bâtiments inexploités, lieux vacants... : la Métropole de Lyon investit les sites inoccupés pour y développer des projets d'urbanisme transitoire, accélérateurs des politiques publiques métropolitaines, d'innovation et d'expérimentation.

Alors que la disponibilité du foncier en ville se fait rare, l'urbanisme transitoire permet de se saisir d'opportunités foncières pour ouvrir temporairement et rapidement des lieux de développement économique, d'hospitalité et d'hébergement d'urgence, de promotion de filières émergentes et de l'économie sociale, solidaire et circulaire, d'accompagnement des acteurs associatifs et culturels...

Ces lieux constituent des espaces de collaboration et d'innovation sociale, ainsi que des leviers pour des occupants dont le modèle économique récent ne trouverait pas de réponse, dans un premier temps, dans l'offre immobilière classique. L'urbanisme transitoire apporte ainsi une réponse au manque d'immobilier abordable d'habitation ou d'activité, dans la métropole lyonnaise.

L'urbanisme transitoire concerne les aménagements et projets réalisés sur une période de transition d'un site et en vue d'un projet urbain futur. Il s'agit de lieux où s'entrecroisent la trajectoire d'un projet urbain et celles d'occupants qui font étape, dans le cadre d'un parcours de création entrepreneuriale, culturelle ou dans un parcours de vie.

LES ATELIERS BRIAND, SAINT-PIEST



Thierry Fournier

Un nouveau levier de la fabrique de la ville

Les projets d'urbanisme transitoire visent également à alimenter les réflexions sur les projets urbains, à ouvrir le champ des possibles, à préfigurer ou tester des usages, servir à la concertation, à donner à voir une mutation à venir. Ils permettent de mettre à profit le temps précieux de la conception des projets urbains et d'amorcer la réappropriation de certains lieux par les habitants. Les projets urbains s'inscrivent en effet dans un temps long que l'urbanisme transitoire permet d'optimiser.

Investir les espaces publics

L'urbanisme transitoire se décline dans les bâtiments mais aussi sur l'espace public, où il permet de préfigurer des nouveaux lieux de vie : après la place Grandclément à Villeurbanne, la place des Martyrs de la résistance à Lyon 3ème, ou encore le jardin des Marronniers à Fontaines-sur-Saône, l'urbanisme transitoire investit les espaces publics du cœur métropolitain avec la rive droite du Rhône en Presqu'île de Lyon.



PLACE GRANDCLÉMENT, VILLEURBANNE - LAURENCE DANIÈRE

Une démarche structurée et cohérente

Les premières expériences d'urbanisme transitoire menées par la Métropole de Lyon ont créé des lieux culturels sur d'anciens sites industriels tels que les anciennes usines Fagor-Brandt ou les halles Debourg, à Lyon 7ème. Les Ateliers Briand, à Saint-Priest, ont constitué, fin 2021, la première activation d'ampleur portée par la Métropole, tournée vers la transition économique.

Sous l'impulsion d'une forte ambition politique et pour mener des projets foisonnants, la Métropole de Lyon a souhaité structurer la démarche autour d'une direction de projet et d'instances de pilotage politique et technique. Le pilotage de la démarche s'appuie sur une conduite de projet transversale qui associe une dizaine de directions de la Métropole de Lyon.

La Métropole de Lyon s'est aussi dotée d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, confiée aux groupements Intermède et Plateau Urbain, qui l'accompagnent dans l'activation des principaux sites.

L'objectif pour la collectivité est de mobiliser son patrimoine pour développer ces projets temporaires de manière efficace, en cohérence avec toutes ses politiques publiques (culture, habitat, économie, politiques sociales, aménagement urbain, environnement, participation citoyenne...) et en adéquation avec les besoins du territoire.

À ce jour, une quarantaine de sites sont ainsi « activés », répartis sur le tout le territoire, et plusieurs sites sont en réflexion. Ils sont portés par les équipes de la Métropole, les aménageurs voire les propriétaires et promoteurs qui intègrent de plus en plus dans leurs pratiques cette opportunité du temps long des projets.

CHIFFRES CLÉS

L'URBANISME TRANSITOIRE DANS
LA MÉTROPOLE

40

sites « activés » sur le tout le territoire
dont 22 sites actifs pilotés par la
Métropole de Lyon : 1/3 d'espaces publics
ou extérieurs 2/3 d'espaces bâtis

100 000 M²

de surfaces activées

plus de 200

structures hébergées sur
des sites transitoires

plus de 400

personnes travaillant sur les
sites d'urbanisme transitoire

plus de 200

places d'hébergement créées



Béatrice Vessiller,
Vice-présidente
de la Métropole de Lyon
en charge de l'urbanisme
et du cadre de vie

« La Métropole de Lyon a accéléré
sa politique de mise à disposition

de bâtiments vacants, aussi systématique que possible,
pour des occupations temporaires sur le territoire,
au service des politiques publiques. Pour répondre à
ces ambitions, nous avons mis en place une stratégie
foncière et une politique patrimoniale dynamiques,
avec de nombreuses réussites : plus d'une quarantaine
de sites sont actifs, comme ici au 22D. Ces projets,
bien souvent transversaux, réinterrogent nos pratiques
et notre manière de fabriquer la ville. Notamment,
nous y associons des acteurs de la ville, nouveaux,
nombreux et divers, de l'économie sociale et solidaire,
de la culture, de l'hébergement et l'insertion, et des
porteurs de projets qui ne trouveraient pas, sur le
marché classique, des locaux adaptés à leurs moyens. »



Anais Mercey

Le projet de l'étape 22D

L'étape 22D correspond aux anciens tènements des entreprises BOBST et Thyssen, acquis par la Métropole de Lyon dans une logique de maîtrise foncière, pour la mise en œuvre d'un projet urbain d'ensemble à terme, au sein du projet urbain Carré de Soie.

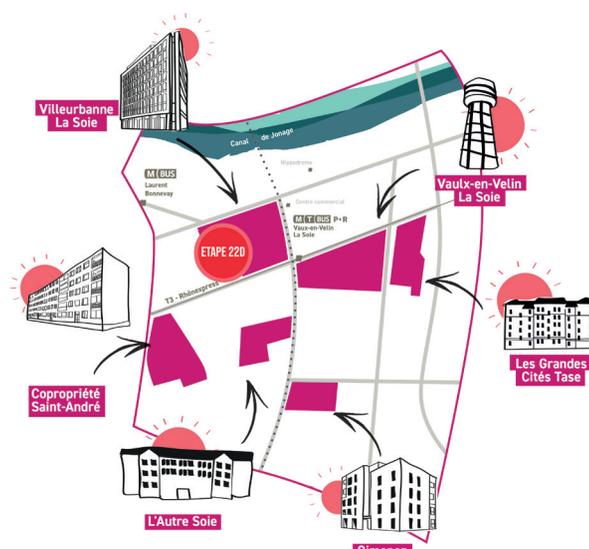
Un site au cœur du projet urbain Carré de Soie

Le site de L'étape 22D, situé dans le périmètre du projet urbain du Carré de Soie, à cheval sur l'est de Villeurbanne et le sud de Vaulx-en-Velin, est un territoire historiquement lié à l'histoire textile de l'agglomération lyonnaise.

Le territoire est en forte transformation urbaine, avec des quartiers en fort renouvellement et d'autres encore porteurs de cette identité industrielle forte.

Dans cette dynamique de développement urbain, la Métropole de Lyon a réalisé des acquisitions en vue de préparer une opération urbaine d'ampleur sur Villeurbanne La Soie Ouest. Il représente un secteur-clé pour la poursuite de l'évolution du territoire, très bien desservi par les transports en commun car à proximité des pôles multimodaux, de Laurent Bonnevey et de Vaulx-en-Velin La Soie.

L'étape 22D désigne la démarche d'urbanisme transitoire enclenchée depuis 2021 sur deux grands tènements fonciers, amenés à terme à évoluer dans cette dynamique de transformation urbaine. Elle comprend les sites ex-BOBST et ex-Thyssen, desservis par la rue Decomberousse à l'est et la rue Léon Blum au Nord.



Des acquisitions foncières à l'activation

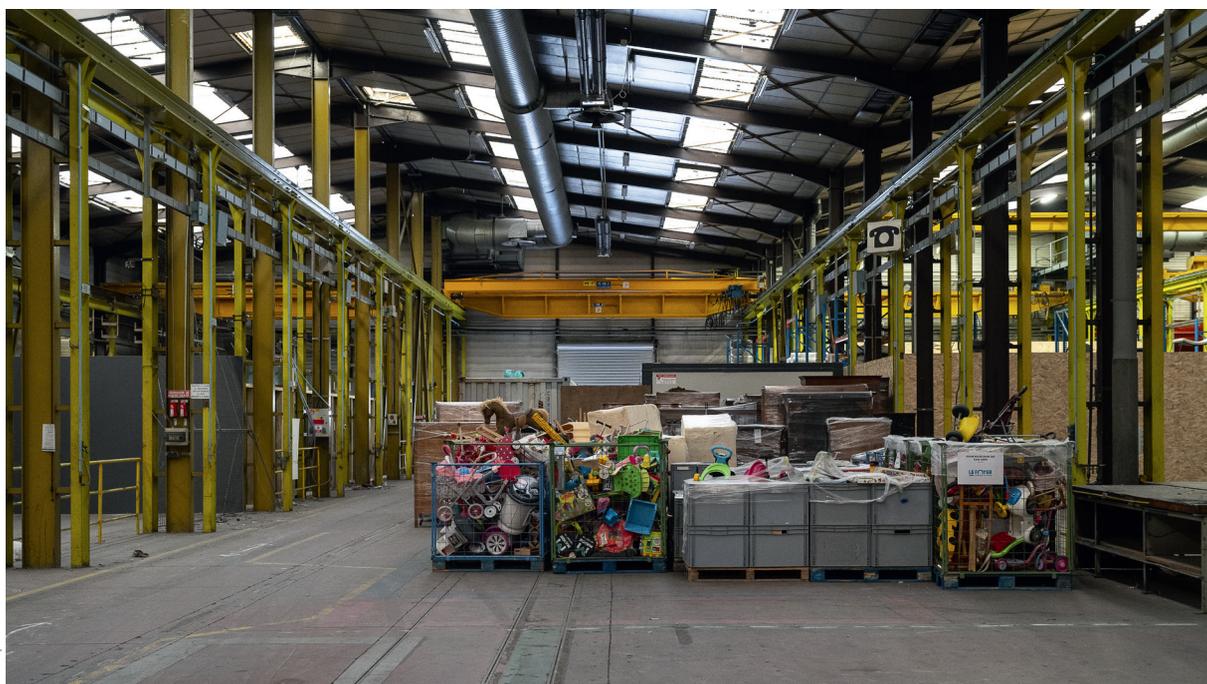
Le site ex-BOBST

En septembre 2021, la Métropole a acquis le foncier de l'entreprise BOBST, qui a déménagé l'ensemble de ses activités et de ses équipes sur son nouveau site à Bron. Son ensemble industriel de 4 hectares représentant environ 30 000 m² de surface de plancher est composé de grandes halles industrielles, de bureaux et d'ateliers.

Le site ex-Thyssen

Un an plus tard, à l'été 2022, la Métropole a acquis le foncier Thyssen, dont le site de production était composé de bureaux et de halles industrielle en bon état. ThyssenKrupp, société de commerce d'aciers et métaux non ferreux, exploitait un site d'environ 1 hectare (environ 6 500 m² de surface de plancher) au 200 rue Léon Blum à Villeurbanne, dont l'activité consistait en la découpe de ces matériaux. En septembre 2020, l'entreprise a lancé une réorganisation complète de ses activités de Villeurbanne, impliquant la fermeture progressive du site.

Le coût des acquisitions s'élève à 21,8 M€ pour la Métropole de Lyon.



Thierry Fournier

Dès l'acquisition des fonciers par la Métropole de Lyon en 2021 et 2022, le développement d'une phase d'urbanisme transitoire a été décidé par la Métropole de Lyon, en lien avec la Ville de Villeurbanne, le temps de conduire les études d'un projet urbain.

En effet, du fait de la qualité des bâtiments et leur emplacement stratégique dans l'agglomération, le site s'est révélé idéal pour une démarche d'urbanisme transitoire.

Après une période d'études préliminaires fin 2021, le déploiement des activations transitoires s'est réalisé par phases depuis 2022 sur les différents bâtiments. Il est prévu que le site se vide ensuite progressivement à partir de fin 2027 pour laisser place au projet urbain pérenne.

Les grandes étapes de l'activation transitoire

2021 et 2022

- Acquisitions foncières
- Conduites des études et grandes orientations de la programmation d'ensemble du site

2022

- Travaux et aménagement du bâtiment N pour « Grand Plateau », tiers lieu dédié aux mobilités actives, inauguration en juin 2022
- Premières mises à disposition temporaires : accueil administratif des réfugiés ukrainiens, montage de "Bull Machin" avec la Compagnie royal Deluxe...

2023

- Lancement des appels à projets pour les filières textile, l'économie circulaire et les grandes halles
- Installation et investissement progressif d'un site d'habitat modulaire pour accueillir

48 jeunes majeurs, géré par l'association ACOLEA

- Ouverture de l'espace de médiation industrielle INDULO

2024

- Réalisation des travaux sur les différents bâtiments afin d'accueillir les activités transitoires
- Installation progressive des entreprises et artisans dans le BOB et la Halle des valoristes
- Inauguration de la maison Decomberousse

2025

- Inauguration de BOB et la Halle des valoristes



Un projet démonstrateur

L'étape 22D est un véritable démonstrateur des politiques métropolitaines sur des secteurs clés de la transition : les économies circulaires, le textile et la mobilité active, l'hospitalité et les solidarités.

Le site est emblématique et spécifique à plusieurs égards :

- **Par sa taille** : c'est un projet XXL, puisque le périmètre du projet est de 5 hectares représentant 40 000 m² de surface de plancher. Avec les Grandes Locos à la Mulatière, ce sont les deux grands sites d'urbanisme transitoire de la Métropole.
- **Par sa mixité** : l'ampleur du site a permis d'envisager dès le début du projet une grande mixité de fonctions qui mêle petite industrie, activités d'économie circulaire, lieu de médiations, hébergement, artisanat, bureaux...

Le site est également remarquable pour sa capacité à apporter des solutions aux acteurs des **filières économiques de la transition écologique**, qui n'auraient pas pu voir le jour sans les loyers modérés proposés au 22D : mobilité active, économie circulaire et réemploi, alimentation...

Le projet est reconnu à l'échelle nationale et européenne : il a été en 2024 lauréat du Prix des Défis Urbains décernés en décembre 2024 au **Forum des Projets Urbains**, et labellisé bonne pratique par le **programme européen URBACT**.

Les objectifs de L'étape 22D :

- **Optimiser l'utilisation du foncier** et donner de l'usage à ce site pour transformer la vacance en opportunité.
- **Proposer une offre d'accueil** en soutien des politiques publiques de la Métropole de Lyon et de la Ville de Villeurbanne, notamment en matière d'économie, d'hébergement, de solidarités, de culture et de vie associative.
- **Stimuler l'innovation sociale**, urbaine et le développement d'une mixité par différentes occupations ;
- **Favoriser la structuration de filières émergentes** de la transition, en recherche de modèle économique.
- **Accueillir des personnes en insertion** pour favoriser l'emploi des personnes qui en sont éloignées.



Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

« L'étape 22D est un remarquable projet d'urbanisme transitoire. À Villeurbanne, où 11 sites temporaires

ont vu le jour depuis 2019, nous défendons cette manière de « faire la ville sur la ville », dans tous ses interstices, en préservant la ressource foncière, en prenant soin de l'espace, en créant des opportunités nouvelles et des alliances inédites.

Notre politique d'urbanisme transitoire est le fruit d'une volonté politique et d'une qualité de coopération entre la Ville et la Métropole de Lyon. Cela fonctionne aussi grâce à un terreau fertile d'acteurs engagés, publics comme privés, avec qui nous travaillons de concert pour que L'étape 22D réponde le mieux possible aux besoins économiques et sociaux du territoire et de ses habitants. Les différentes briques de ce site ne doivent pas se contenter d'apparaître et de disparaître ; nous faisons le pari qu'elles transforment leur environnement. »

Le rôle de la Métropole de Lyon dans l'activation

Afin d'être accompagnée dans le montage et la mise en œuvre du projet transitoire, la Métropole de Lyon s'est appuyée sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage du groupement Plateau Urbain / Intermède. Dans ce cadre, un diagnostic puis une étude de faisabilité ont été réalisés afin de réfléchir aux possibilités et aux conditions de mise à disposition des différents espaces de L'étape 22D entre l'été 2021 et printemps 2022. La Métropole s'est mobilisée dès son acquisition avec des moyens humains, financiers et de gouvernance pour faire aboutir ce projet. Ainsi, après avoir réalisé les études et les diagnostics, la Métropole a réalisé plusieurs travaux, permettant une remise aux normes et une adaptation a minima aux futurs usages. Les services de la Métropole de Lyon ont conduit les travaux qui relèvent du propriétaire dans un temps record et une recherche de frugalité pour permettre l'activation rapide du site et son adaptation à ses nouveaux usages et occupants.

Le coût global de l'activation transitoire du site est de 2,1M€* pour la Métropole de Lyon.

*hors coût du foncier



Alpaca

Émeline Baume,
Vice-présidente en charge
de l'Économie, l'économie
sociale et solidaire et le
commerce

« L'étape 22D est un endroit où des structures très différentes peuvent s'installer pour expérimenter, tester, prototyper. La Métropole de Lyon accompagne ainsi l'émergence, puis l'établissement de filières économiques dans les métiers du « faire », au bénéfice de la transition écologique et sociale. »

CHIFFRES CLÉS

40 000 M²
de surface de plancher

5 hectares
au total

330
salariés sur site

97
structures occupantes

100
places d'hébergement

(Avril 2025)



Thierry Fournier

Les occupants



- 1. Halle des valoristes - APTEC
- 1 bis. Iloé (centre de surtri) implantation pérenne
- 2. Acolea (Habitation modulaire)
- 3. Indulo (Rdc Bat. A)
- 4. Maison Decomberousse - Habitat et humanisme Rhône (Bat.B)
- 5. Grand Plateau + Le Moulin (Bat.N)
- 6. Bâtiment ouvert aux bifurcations (BOB) - Plateau urbain (grandes halles et bat. E)

Ils font étape : les occupants du 22D

À partir de 2022, les premiers occupants faisant étape au 22D sont arrivés avec Grand Plateau, puis en 2023 avec l'arrivée d'hébergements en modulaires de l'association Acolea et le démonstrateur Indulo. La Métropole de Lyon a ensuite lancé deux appels à projets pour l'occupation de l'ancien bâtiment T (ex-Thyssen), devenue la Halle des Valorises, et pour l'ensemble grandes Halles, bâtiment E, maison du gardien et les espaces extérieurs, donnant lieu au Bâtiment Ouvert aux Bifurcations (BOB). Le site est maintenant complètement occupé, avec des espaces restant encore à attribuer au sein de BOB.

BOB, Bâtiment ouvert aux bifurcations

Pensée comme un projet de « transition », l'occupation temporaire BOB (Bâtiment ouvert aux bifurcations) a démarré en juillet 2024. Le site, chapeauté par Plateau urbain, accueille sur 15 000 m² **une soixantaine d'occupants** pour des activités liées à l'économie sociale et solidaire, au petit artisanat, à l'économie circulaire et à la solidarité alimentaire, avec de nombreux emplois en insertion.

BOB accueille ainsi une grande diversité de porteurs de projets, de publics, de filières et de métiers, qui constituent **un écosystème riche et stimulant**, propice à l'émulation collective, la rencontre, l'entraide, le partage de connaissances et l'émergence de projets communs.

Parmi les occupants :

- Les plus grosses surfaces sont occupées par le centre logistique des Restos du Cœur et l'entreprise Made in Past, spécialisée dans le réemploi de matériaux de construction (voir description ci-contre).
- De nombreuses structures de la solidarité et de l'insertion, avec une dizaine

d'organisations à vocation sociale, parmi lesquelles ATD Quart Monde, Cop1, L'AFEV, Atelier Emmaüs ou encore le Foyer Notre-Dame des Sans-Abris.

- Des structures de l'économie circulaire, acteurs de l'économie sociale et solidaire,
- Des artistes et des artisans.

La création d'un **espace extérieur convivial** faisant office de place du village permet de faire de ce site un lieu de vie et de rencontre pour les acteurs de l'Étape 22D, et également pour les habitants et les associations du territoire.

Des conditions d'occupation facilitées

Le site (grandes halles et bureaux) est géré par la coopérative Plateau Urbain. À l'échelle de L'étape 22D, Plateau Urbain assure également le lien entre l'ensemble des occupants.

Les structures occupantes signent une convention de sous-occupation temporaire jusqu'à décembre 2027. Les redevances sont inférieures aux prix du marché de l'immobilier classique (entre 3€/m² et 12,5€/m² par mois selon les espaces) et les conditions plus souples (pas de dépôt de garantie ni de caution, préavis d'un



mois), ce qui permet de favoriser le « droit à la ville » pour des structures qui en sont exclues. En d'autres termes, plusieurs activités accueillies au sein de BOB n'auraient pas pu voir le jour sans ce type d'occupation, que ce soit en termes de loyer, de surface, ou d'accessibilité aux transports en commun pour les salariés et bénévoles.

Les redevances sont calculées au plus juste pour couvrir les charges du projet : les coûts de fonctionnement (électricité, chauffage, eau, internet, la maintenance du site, l'entretien, l'assurance...), les coûts de gestion et d'animation du lieu (salaires des personnes qui travaillent quotidiennement sur le site, suivi technique) et les fonctions transverses de la coopérative (comptabilité, communication, ressources humaines...).

CHIFFRES CLÉS

plus de 60

structures hébergées dans le bâtiment E et les grandes halles

plus de 15 000 m²

d'espaces mis à disposition à des acteurs de la transition

3,5 ans

d'occupation permettant d'accompagner le développement d'acteurs émergents, et d'offrir un espace d'expression pour des acteurs déjà structurés



Thierry Fournier



Thierry Fournier

Focus sur 4 porteurs de projet

→ Les Restos du cœur

Sur 2650 m², les Restos du cœur déploient un de leurs centres logistiques au 22D, avec 33 bénévoles, 15 salariés en insertion professionnelle et 6 salariés permanents. L'installation au sein de BOB et de l'étape 22D a permis d'organiser la logistique plus en adéquation avec leur activité, de disposer d'une capacité de stockage plus importante (+40%) et de permettre une proximité et synergie avec d'autres acteurs du champ social (aide alimentaire, logement, insertion professionnelle).

→ Made in Past

Made In Past est une société spécialisée dans la décarbonation du secteur de la construction et de l'immobilier grâce au réemploi de matériaux. Son implantation au BOB lui permet de réaliser ses activités de stockage et reconditionnement de matériaux.

Entre 4 et 6 travaillent sur le site et la société occupe 1600 m².

L'installation au 22D a permis à Made In Past de s'implanter sur le territoire de la Métropole

de Lyon au plus proche de ses clients. Son emplacement géographique permet également de pouvoir gérer les flux logistiques de matériaux nécessaires à l'activité tout en conservant une très bonne accessibilité en transport en commun. Le lien permet donc d'apporter à la fois une réponse à la croissance de l'activité et sa visibilité.

→ Les Ateliers Mutants

Les Ateliers Mutants occupent une halle de 600 m². C'est un groupement de structures, petites entreprises ou indépendants : artisans, designers, concepteurs, artistes, techniciens, ingénieurs, constructeurs. Ce lieu prend la forme d'une coopérative d'activités et de savoir-faire. Les Ateliers Mutants ont pour but de réunir un écosystème de structures interdépendantes, autour de l'idée que les savoir-faire d'artisanat, du numérique et des techniques ont de multiples intérêts communs à cohabiter. L'association compte 12 membres installés sur site, et à peu près autant de membres "satellites" qui sont amenés à utiliser les lieux de façon ponctuelle ou dans le cadre de résidences.

→ L'Archipel des Métiers par ATD Quart monde

L'Archipel des Métiers est l'expérimentation portée par ATD Quart Monde à destination de jeunes très éloignés de l'emploi. Dans le cadre de cette expérimentation, la structure développe plusieurs activités économiques dans lesquelles les jeunes sont salariés et encadrés par des maîtres professionnels. Pour mener à bien l'expérimentation, entre 15 et 20 salariés sont attendus. ATD Quart monde utilise 150 m² d'espaces : la maison du gardien où est installé le laboratoire de cuisine et un local de 100 m² pour le développement futur de l'entreprise. L'installation au BOB a offert plusieurs opportunités : l'accès à des locaux pour un loyer modéré, l'accès à un réseau qui favorise les synergies, les démarches collectives et les solidarités entre acteurs, l'accès à une clientèle pour développer l'offre de restauration.

À propos de Plateau urbain

Plateau Urbain est une coopérative qui transforme des bâtiments vacants en espaces de travail abordables et, quand c'est possible, y intègre des solutions d'hébergement d'urgence. Ces lieux à vocation sociale sont destinés en priorité aux acteurs et actrices du milieu culturel, associatif et de l'Économie Sociale et Solidaire. Ces projets prennent place pour la plupart en Île-de-France, à Lyon et à Bordeaux. La coopérative mène également des activités de conseil et d'accompagnement partout en France.



Thierry Fournier

La Halle des valoristes

L'Association pour un Pôle Territorial d'Économie Circulaire (APTEC) a été désignée en 2023 gestionnaire du bâtiment T pour y développer sur 3 600 m² une filière économie circulaire et textile. La Halle des valoristes regroupe une dizaine de structures parmi lesquels Envie Sud-Est (réemploi, logistique et gestion de déchets), Enjoué (réemploi de jouets) et Textile Lab (espace de travail collaboratif dédié à la création textile responsable).

60 personnes sont présentes sur site dont 43 en insertion.

Iloé [installation pérenne]

Iloé s'est installée de manière pérenne à L'étape 22D. Cette plateforme métropolitaine de sur-tri est spécialisée dans la collecte et la valorisation d'encombrants (meubles, menuiseries...) issus de l'habitat collectif, principalement chez les bailleurs sociaux.

Chaque année, elle permet le réemploi, le recyclage ou la valorisation énergétique de 8000 tonnes d'objets ou de matériaux. Elle emploie des salariés en insertion.



Thierry Fournier

Hébergement temporaire

Depuis l'été 2023, douze « tiny houses » (des petits habitats mobiles) sont installées au sein de L'étape 22D (sur le parking) pour héberger 48 jeunes majeurs de moins de 21 ans en situation de vulnérabilité. L'association Acolea anime le site et assure le suivi social de ces résidents.

En 2023, Habitat et Humanisme Rhône a également ouvert « la Maison Decomberousse », un site d'hébergement pour 14 à 16 familles composées de mères isolées avec au moins un enfant de moins de 3 ans, dans des anciens bureaux réaménagés. Plus qu'un simple hébergement, le site propose un accompagnement social global vers le logement et l'emploi lorsque la situation le permet, un soutien à la parentalité ou encore un appui dans les démarches liées au séjour. Ces actions sont menées en articulation avec les services des Maisons de la Métropole.

Grand plateau

Depuis juin 2022, la Métropole de Lyon dédie un espace de près de 8 000 m² pour accueillir au sein du Grand Plateau 33 entreprises (pour 190 personnes dont 130 ETP) aux activités variées, sur toute la chaîne de valeur de filière vélo et de

la micro-mobilité : reconditionnement de vélo électrique, fabrication de vélos, d'accessoires ou de composants, services de location et maintenance, etc.

Ce lieu permet également de créer des synergies et générer des économies d'échelle entre occupants et autres partenaires avec notamment :

- L'Usine à vélo : une société coopérative d'intérêt collectif pour l'assemblage de cycles et de roues.
- We are Parts : une centrale d'achat pour réduire les coûts et sécuriser les approvisionnements.

Grand plateau est une association créée par les acteurs économiques dont la Métropole est partie prenante au sein du conseil d'administration en tant que membre partenaire.

Indulo

Indulo s'est installé à L'étape 22D à l'automne 2023. C'est un outil de médiation pour sensibiliser le grand public et notamment les collégiens et lycéens à l'univers de l'industrie moderne.

Ce démonstrateur, développé en partenariat avec l'Université de Lyon et la Métropole, repose sur la fabrication d'une pédale de vélo, avec une chaîne de production représentant une dizaine de métiers de l'industrie.



Anais Mercey

MÉTROPOLE DE LYON
20 rue du Lac
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon
Laetitia Latapy
06 46 18 90 93
llatapy@grandlyon.com

MÉTROPOLE
GRAND LYON

grandlyon.com